

# APPEL À CANDIDATURES

---

## **Bourse Anthony Meyer pour l'étude des collections océaniques du musée du quai Branly – Jacques Chirac et des musées français 2018-2019**

### **Appel à candidatures**

Créée à l'initiative de la Galerie Anthony Meyer, avec le soutien des Amis du musée du quai Branly-Jacques Chirac et de la Société des Océanistes, la bourse soutient une recherche sur les collections océaniques conservées dans les musées en France métropolitaine et dans les départements, territoires et collectivités d'outre-mer.

La bourse 2018-2019, dont le montant est de 6 000 euros, est destinée à couvrir, d'une part, les frais associés à l'enquête de terrain et/ou au travail d'archives nécessaires à la documentation des collections des musées et, d'autre part, le travail d'analyse et de rédaction nécessaire à la présentation et la mise en valeur des informations ainsi rassemblées. La recherche peut concerner une œuvre, une série d'objets ou d'images (estampes, photographies, etc.), une collection, des fonds d'archives (y compris sonores ou audiovisuelles) ou des ouvrages anciens.

Les dossiers de candidature seront examinés par un comité scientifique composé de chercheurs et de conservateurs. Elles sont ouvertes aux chercheurs non statutaires et aux étudiants, à partir du niveau M2.

Peuvent se porter candidates les personnes justifiant d'une compétence reconnue dans le traitement et l'analyse de collections extra-européennes ou possédant une expérience significative dans les domaines de l'histoire de l'art, de l'ethnographie ou de l'archéologie.

### **Attendus**

Le travail attendu de la part du/de la lauréat.e consiste en un rapport sur la recherche effectuée et une proposition d'article en français de 60 000 signes maximum, accompagné d'illustrations si possible libres de droit. L'article sera publié dans le *Journal de la Société des Océanistes* après avis du comité de lecture de la revue. Un résumé de 5 000 signes sera également rédigé pour être publié dans la revue *Jokko* des Amis du Musée du quai Branly.

### **Montant et modalités de versement de l'allocation perçue par les lauréats**

Le montant de la bourse, 6 000 euros net, seront payables en deux fois sans charge. Le premier versement après la proclamation des résultats représentant 60% du montant, le second versement est conditionné par la remise du rapport et de la proposition d'article.

### **Dossier de candidature**

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- le formulaire de candidature, ci-joint
- un *curriculum vitae*, comportant la formation suivie par le-a candidat-e et une liste des travaux et publications
- un programme de recherche succinct (15 000 signes maximum) incluant un bref descriptif des recherches effectuées et une proposition de recherche dans laquelle le candidat s'attachera à préciser le sujet (définition du corpus, du fonds ou de la collection étudié, aire géoculturelle...), la nature des recherches envisagées (travail de terrain, documentation scientifique...), la méthodologie proposée et les enjeux scientifiques du projet
- un calendrier prévisionnel précis des étapes du travail
- une estimation des dépenses envisagées

- une lettre de recommandation de son directeur de recherche ou d'une personnalité scientifique reconnue.

### **Modalités d'envoi des dossiers de candidatures**

Le dossier de candidature et la lettre de recommandation, qui seront envoyés séparément, devront obligatoirement être envoyés **avant le samedi 8 septembre 2018, à minuit** :

- **par voie électronique**, à l'adresse suivante : [sdo@quaibranly.fr](mailto:sdo@quaibranly.fr)  
L'ensemble des documents composant le dossier de candidature sera enregistré dans un seul fichier enregistré selon le modèle suivant : NOM DU CANDIDAT\_Boursesmeyer\_2018.pdf
- **et par courrier postal** (avec mention « Candidature Bourses Anthony Meyer » portée sur l'enveloppe), à :  
Société des Océanistes  
222 rue de l'Université  
75343 Paris cedex 07

### **Proclamation des résultats**

Le nom des lauréats sera communiqué sur le site web de la Société des océanistes au cours de la **première quinzaine du mois d'octobre 2018** : <http://www.oceanistes.org/oceanie/>

\*  
\* \*